



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mèl : sp-beziers@herault.gouv.fr

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau de la sécurité et de la réglementation**

Béziers, le 15 février 2024

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2024-II-041
PORTANT ÉTAT DES CANDIDATURES AU 1^{er} TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
INTEGRALE ET ÉLECTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MARAUSSAN**

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BEZIERS

VU le code électoral ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la circulaire ministérielle du 17 mars 2020, relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires et des exécutifs et fonctionnement des organes délibérants ;

VU la circulaire ministérielle n°INTA1625463J du 19 septembre 2016, relative à l'organisation des élections partielles ;

VU la circulaire ministérielle n°INTA1637796J du 17 janvier 2017, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-01-DRCL-0020 du 19 janvier 2024 portant délégation de signature à Monsieur Jacques LUCBÉREILH, sous-préfet de l'arrondissement de Béziers ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-II-415 du 18 décembre 2023 portant convocation des électeurs de la commune de Maraussan en vue de l'élection municipale partielle intégrale et de l'élection communautaire

Considérant que deux listes ont déposé leur candidature ;

Considérant que le tirage au sort, prévu à l'article R28 du code électoral, déterminant l'ordre des emplacements d'affichage a affecté l'emplacement N°1 à la liste «MARAUSSAN POUR TOUS» et l'emplacement N°2 à la liste «MARAUSSAN ENSEMBLE 2024»

SUR proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Béziers ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les listes de candidats pour le 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale et élection communautaire de la commune de Maraussan du 3 mars 2024, sont fixées conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Ces listes devront être affichées en mairie dès réception et dans le bureau de vote le jour du scrutin.

ARTICLE 3 : Le sous-préfet de Béziers et le maire de la commune de Maraussan sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Béziers

Jacques LUCBÉREILH



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mèl : sp-beziers@herault.gouv.fr

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau de la sécurité et de la réglementation**

Béziers, le 15 février 2024

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2024-II-041
PORTANT ÉTAT DES CANDIDATURES AU 1^{er} TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
INTEGRALE ET ELECTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MARAUSSAN**

01 MARAUSSAN POUR TOUS

**Liste des candidats
au conseil municipal**

1	Mme	PUCHE	Marlène
2	M	SANCHEZ	Rodolphe
3	Mme	AURIOL	Anne
4	M	DAURAT	Thierry
5	Mme	SOULET	Brigitte
6	M	ANGLÈS	Patrick
7	Mme	KALFON	Sarah
8	M	JUAN	Jean-Philippe
9	Mme	PACHOT	Sandra
10	M	BOUCAUD	Jean-Christophe
11	Mme	THOMAS	Virginie
12	M	FORGET	Brice
13	Mme	BALLESTER	Sophie
14	M	RATINEY	Babou
15	Mme	MELLOULI	Sandrine
16	M	JEAN-FRANÇOIS	Patrick
17	Mme	PUECH	Nathalie
18	M	SANSA	Jérémy
19	Mme	TERRYN	Anne-Catherine
20	M	TAURINES	Alain
21	Mme	DELAIRE-COURTES	Candice
22	M	GARCIA	Thomas
23	Mme	COMPAIN	Cécile
24	M	JARLET	Mathieu
25	Mme	GONZALVEZ	Diane
26	M	COURTEAU	Kevin
27	Mme	ARNAUD	Nathalie
28	M	ALBECQ	Guy
29	Mme	FERRER	Fabienne

**Liste des candidats
au conseil communautaire**

1	Mme	PUCHE	Marlène
2	M	DAURAT	Thierry
3	Mme	SOULET	Brigitte
4	M	JUAN	Jean-Philippe
5	Mme	PACHOT	Sandra
6	M	FORGET	Brice
7	Mme	MELLOULI	Sandrine
8	M	JEAN-FRANÇOIS	Patrick

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Béziers

Jacques LUCBÉREILH



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mèl : sp-beziers@herault.gouv.fr

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau de la sécurité et de la réglementation**

Béziers, le 15 février 2024

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2024-II-041
PORTANT ÉTAT DES CANDIDATURES AU 1^{er} TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
INTEGRALE ET ÉLECTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MARAUSSAN**

02 MARAUSSAN ENSEMBLE 2024

**Liste des candidats
au conseil municipal**

1 M	PESCE	Serge
2 Mme	SIGNOUREL	Martine
3 M	SANCHEZ	Michel
4 Mme	GOURDIN	Rebecka
5 M	FREYTES	Christophe
6 Mme	PEREZ	Annie
7 M	SINEGRE	Patrick
8 Mme	FOLGADO	Laura
9 M	VILA	Jean-Luc
10 Mme	HEIMROTH	Patricia
11 M	MOINDRON	Rémy
12 Mme	HADJAZ	Ourdia
13 M	CARTON	Williams
14 Mme	MATEO	Christelle
15 M	COSTE	Jacques
16 Mme	CLAVEL	Pascale
17 M	SANCHEZ	Cédric
18 Mme	FLEURY	Angélique
19 M	COMBES	Florian
20 Mme	GERVASONI	Géraldine
21 M	DOMINGUEZ	Vincent
22 Mme	CANESSE	Thaïs
23 M	QUASEVI	Frédéric
24 Mme	DAIM	Fédoua
25 M	ARGENTO	Joël
26 Mme	PEYRIERE	Leslie
27 M	MSOUBI	Taoufik
28 Mme	NAJAVAS JOSA	Rocio Eva
29 M	CARRACO	Mathieu

**Liste des candidats
au conseil communautaire**

1 M	PESCE	Serge
2 Mme	SIGNOUREL	Martine
3 M	SANCHEZ	Michel
4 Mme	GOURDIN	Rebecka
5 M	FREYTES	Christophe
6 Mme	HEIMROTH	Patricia
7 M	COSTE	Jacques
8 Mme	CLAVEL	Pascale

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Béziers

Jacques LUCBÉREILH